

## Procès-Verbal de la réunion du conseil municipal du 19 Octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 19 octobre à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence d'Évelyne NICOL-HEIMBURGER

**Etaient présents** : Mme Evelyne NICOL-HEIMBURGER, MM Patrick COLLI, Sébastien GENTILHOMME, Jean-Marc GREGOIRE, Christian POUSSARDIN et Denis RAFFY ; Alice VASSILIEFF arrivée à 20h10.

Absents : Romain GUIBERT

Date de convocation : 13/10/2023

Secrétaire de séance : Marielle CASSAN

### Approbation du procès-verbal de la séance du 3 août 2023

Madame le Maire demande aux Maires adjoints et conseillers s'ils approuvent le procès-verbal du conseil municipal du 3 août 2023.

**L'approbation est faite à l'unanimité.**

### Convention relative à l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU)

Madame le Maire explique à l'assemblée que L'article 242 de la loi de finances pour 2019 modifié par l'article 137 de la loi de finances pour 2021 permet à des collectivités d'expérimenter un compte financier unique (CFU), pour une durée maximale de trois exercices budgétaires. Pendant la période de l'expérimentation, le CFU se substituera au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents.

Le CFU a vocation à devenir, à partir de 2024, la nouvelle présentation des comptes locaux pour les élus et les citoyens, si le législateur en décide ainsi. Sa mise en place vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ;
- améliorer la qualité des comptes ;
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

**Aussi, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents autorise Madame le Maire :**

- à signer la convention relative à l'expérimentation du compte financier unique

- à signer tout autre document relatif à l'expérimentation du Compte Financier Unique.

### Tarifification de la salle des fêtes pour l'association Aéro Gym

*M. RAFFY étant personnellement intéressé à l'affaire, il se retire lors des discussions et du vote.*

Suite à la demande de l'association Aéro Gym Club d'occuper la salle des fêtes 2 soirs par semaine pour dispenser des cours de gym, Madame le Maire propose de voter un tarif spécifique.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, propose de mettre la salle des fêtes à disposition de l'association Aéro Gym Club pour la somme de 200 euros/an et donne pouvoir à Madame le Maire pour élaborer et signer la convention.**

### Dépréciation de créance

Madame le Maire explique qu'il est recommandé de constater une provision d'un montant au moins égal à 15% du total des créances de plus de 2 ans, non encore acquittées. Elle présente le tableau émis par le Service de Gestion Comptable qui reprend ces créances. Afin de pouvoir procéder au mandatement de ces dépréciations de créances, il convient de prendre une décision modificative au Chapitre 68.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder aux virements de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2023 :**

**CREDITS A OUVRIR** : 68 / 681 - Dot. amortissements et provisions. Charges de fonctionnement : 81,70 euros

**CREDITS A REDUIRE** : 011 / 615221 - Bâtiments publics : 81,70 euros

### Approbation RPQS 2022 Grand Figeac

Madame le Maire indique à l'assemblée qu'en application de l'article L2224-5 du CGCT, les services d'eau et d'assainissement sont tenus d'établir un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS).

Le Maire de chaque commune ayant transféré sa compétence assainissement non collectif doit présenter ce rapport annuel au Conseil Municipal avant le 31/12 de l'année en cours.

Le Conseil Communautaire du Grand-Figeac a adopté ce rapport lors de sa séance du 30/05/2023.

Madame le Maire présente ce rapport pour l'année 2022.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement non collectif 2022.**

### Questions diverses

- Petit Camburat : sortie en fin d'année

- Poubelles/Réunion SYDED : en 2026, il y aura 6 containers pour Camburat répartis en 2 endroits qui restent à définir. En attendant, les poubelles de la salle des fêtes seront mises sur le terrain communal du hangar, derrière le muret.

- Terrain de la salle des fêtes : 3 devis sont en cours pour l'aménagement du terrain et la végétalisation du talus.

- Anciennes mines de Planioles / Secteur d'Information sur les Sols : suite à un problème d'analyse des résultats, une 2<sup>ème</sup> participation du public est lancée.

- Cérémonie du 11 novembre : elle aura lieu comme tous les ans à 11h00 au Monument aux Morts et sera suivie d'un pot à la salle des fêtes.

Le Maire

Le secrétaire